

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signe de reconnass.

Bordereau-type

Voit. de tour. **STUDEBAKER** 9 G Champion Convertible N° **500/D**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "G" en préfixe No. châssis & "Champion" sur les ailes
 N° de châssis frappé A gauche, sur montant de porte central, en avant, en bas s/plaquette
 N° de moteur frappé A gauche, en avant, en haut sur bloc-cylindres
 Constructeur du châssis STUDEBAKER Corporation, SOUTH BEND (U.S.A.)
 Constructeur du moteur STUDEBAKER Corporation, SOUTH BEND (U.S.A.)

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

STUDEBAKER
 Marque et type Champion L-Head
 Genre En ligne, s.latér.
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 6 Temps 4
 Alésage 76,199 mm.
 Course 101,60 mm.
 C.V.-Impôt 14,158
 Cylindrée totale 2'780 cm³
 C.V. frein 85
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique,
 sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, (à câble) 1)
 sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3 - Event. surmultipliée
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur STUDEBAKER Corp-
 Genre/Forme Cabriolet
 (Convertible)
 Nombre de portes 2
 Nombre de places ass. Total 4-6
 Avant 2-3 Milleu — Arrière 2-3
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière
 Sidecar

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	781 kg.	661 kg.	1'442 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	6.40 - 15	4 Ply	2) simples / double
Capacité de charge (par pneu. 430 .kg.) par essieu	860 kg.	860 kg.	2)

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque Dispositifs
 Feux de position
 Feux stop 2, combinés avec feux clignotants Eclairage du No de contr. 1, au centre couvercle coffre 3) Avant = transformés par l'importateur 3) Arrière = combinés avec feux stop
 Indicateurs de direction: Syst 4, clignoteurs, Electr. Emplacement
 Avertisseur 1, électrique 2 tons av. Interrupt. Essuie-glace 2, à dépression

DIMENSIONS

1.450 mm.	Voie {	avant	1.370 mm.	AV. 1.770 AR.	1.800 mm.	Empatement	1.825 mm.	Longueur hors-tout	5.000 mm.	Hauteur (non chargé)	1.620 mm.	Garde au sol	1.180 mm.	Porte à faux, arrière	— mm.	Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.	Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.	Diamètre de braguage ext. gauche	12,45 m.	Diamètre de braguage ext. droite	12,90 m.	Longueur du pont de charge	mm.	Largeur du pont de charge	mm.	Hauteur intérieure	mm.	Haut. du pont dep. le sol	mm.	Rideaux (hauteur)	mm.
-----------	--------	-------	-----------	---------------	-----------	------------	-----------	--------------------	-----------	----------------------	-----------	--------------	-----------	-----------------------	-------	--------------------------------------	-------	------------------------------------	-------	----------------------------------	----------	----------------------------------	----------	----------------------------	-----	---------------------------	-----	--------------------	-----	---------------------------	-----	-------------------	-----

OBSERVATIONS

1) Frein à main: Modifié et amélioré par l'importateur. - A contrôler lors de l'expertise individuelle.
 2) ~~Instruments: Orange marine. Garantie dépassée. Monter des instruments de poly.~~
 3) Equipement électrique: Modifié par l'importateur et adapté aux prescriptions.
 A vérifier lors de l'expertise individuelle.
MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)
 Feux de position: Dans les phares (dispositifs MARCHAL)
 Feux de position originaux transformés en feux clignotants (avec verre rouge)
 Plaque de police: Doit être fixée de façon à pouvoir être lue de nuit à 20 m. de distance.
 A contrôler lors de l'expertise individuelle.

Lieu et date de l'expertise-type

Berne, le 10.11.1949

La commission d'expertises-types